

<http://www.solidaires-meteo.org/Ambiance-generale-Des-organisations-syndicales.html>



CTSS sud-est du 04/06/2018, horizon 2022 une transition qui s'annonce difficile

- Sections locales - Sud-Est - CTSS DIRSE -

Date de mise en ligne : mercredi 13 juin 2018

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Etaient présents :

- ▶ C.Guyon (Solidaires Météo), J.Sambussy (Solidaires Météo), Tanguy Lasnier (Solidaires Météo), JI.Camillieri (SNIM/FO), T.Dumont (CGT), V.Daval (CFDT),
- ▶ F.Marche (DIRSE/D), F.Atger (DIRSE/AD), R.Jourdan (DIRSE/ADE), Vioux (ADM/D), F.Cotis (Formation),
Experts : G.Monteau (Marignane), E.Pioch (TTI)

Ambiance générale : Des organisations syndicales marginalisées et un dialogue social au forceps !

Nous sommes allés siéger en CTSS sans aucun document préparatoire ! (une première)

Nous avons connu une (lointaine) époque où les changements d'organisation du travail étaient présentés en CTSS pour concertation, sur la base de documents préparatoires où figuraient les modes opératoires de la nouvelle organisation proposée.

Puis vint l'époque où les documents préparatoires ne comportaient plus de mode opératoire, suivi de celle où la nouvelle organisation était déjà en place au moment de la discussion, pour en venir à ce lundi 4 juin où non seulement la nouvelle organisation est déjà effective, mais plus aucun document préparatoire ne nous sont fournis, et l'ordre du jour qui se réduit à une peau de chagrin au regard de l'ampleur des changements qui bousculent notre établissement !

Solidaires météo, approuvé par les autres syndicats, s'est plaint en début de CTSS de ce manque grave au fonctionnement de l'instance. La direction régionale a tenté de se justifier en disant que, sur l'exemple du point « mutualisation de la prévi conseil entre les CM Nice et Ajaccio », le principe de mutualisation du travail de prévi-conseil avait été discuté dans le CTSS précédent, et que le nouveau mode opératoire n'était que détail. Après vérification, non seulement cette discussion n'avait pas eu lieu dans les précédents CTSS, mais les détails de la nouvelle organisation devraient être soumis à la discussion pour dégager les problèmes éventuels qu'ils posent : c'est en cela que la concertation existe !

La direction régionale a consenti à prendre note de notre demande pour le prochain CTSS.

La cible 2022 bien entendu n'est pas encore validée par le ministère (réponse fin juin /début juillet ?) et toute cette nouvelle organisation semble mouvante. Dans tous les cas la transition sera difficile avec des charges de travail qui ne diminuent pas et des effectifs en forte baisse (nombreux départs à la retraite). N'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés. Nous serons particulièrement vigilants sur tous les problèmes qui vont se poser avec des accompagnements qui ne sont déjà pas à la hauteur.

1- Approbation du compte-rendu du CTSS précédent (17 octobre 2017) : Pas d'objection.

2- Jours RTT : 31/05, 26/08 et 24/12 approuvés à l'unanimité moins une voix (CGT)

3- Point formation :

F. Cotis nous présente le bilan des formations 2017/2018

- ▶ remarque FO : le CPF remplace de DIF : une communication serait souhaitable auprès du personnel pour explications.

▶

axe de formation principal 2018/2019 : formations en lien avec l'accompagnement au changement et le travail à distance.

- ▶ pour les formations dans le cadre de la reconversion : il faudra un budget spécifique (inter-ministériel)
- ▶ DIRSE/D précise que l'évaluation du budget formation se fera au travers des informations recueillies à l'occasion des entretiens d'écoute proposé à tout le personnel dans le cadre d'Ariane.
- ▶ **Solidaires Météo insiste sur la nécessité d'offrir au personnel d'Ajaccio un ensemble de formations complémentaires à la formation de base déjà proposée, dans le cadre de la reprise de la prévi-conseil de Nice par Ajaccio (connaissance du territoire, spécificité des pratiques sur le 06 et le 04, etc.).** DIRSE/ADE indique qu'il y a déjà eu 1/2 HB de formation de base pour tous les prévi, que 3 « pionniers » sont allés une semaine à Nice en immersion. Il a attribué les difficultés récentes d'Ajaccio sur une demande média, au fait qu'il y a peu de demande de ce type traitées en Corse, et précise qu'une solution a été trouvée avec le transfert de la demande sur le point focal média d'Aix.

4 - CM de Marignane

4 personnes partent à la retraite en 2019, pour les trois autres, début des entretiens d'accompagnement dans le cadre de la procédure Ariane.

Témoignage de G.Monteau sur le vécu de ces entretiens : les agents ont la sensation de subir la situation, et qu'en plus, ils se doivent de formuler des demandes pour sortir de cette situation. Tout cela sans précision sur les indemnités de compensation auxquelles ils auraient droit.

La direction régionale répond que ce n'est que le début de l'accompagnement, qu'un nouveau rendez-vous est prévu en juin, et qu'ils n'ont à ce jour aucune réponse sur les éventuelles indemnités, bien qu'ils soient d'accord pour faire remonter les demandes à la DRH. Le principe de non-mobilité forcée est ré-affirmé, mais comme alternative, le seul poste proposé en DIR est celui de PAR (proposé dès la CAP d'automne 2018).

G.Monteau insiste sur le sentiment de n'avoir guère de choix, avec un avenir déjà pré-fléché, et un entretien d'accompagnement qui ressemblent à un « poker menteur », les agents montrant « leur jeu » contrairement à la direction.

Solidaires Météo demande à ce que les entretiens collectifs en CM donnent lieu à un compte rendu officiel, et que les agents aient la possibilité d'être accompagnés en entretien individuel (avec une personne de leur choix, représentant du personnel ou pas). Accord de la direction.

A cette occasion , au cours de la discussion, DIRSE/DA indique qu'à l'horizon de la cible 2022, il n'y aura plus qu'un service prévi- conseil dans la DIR : celui d'Aix-en-Provence.

Conséquence, pour les prévi-conseil en CM, deux possibilités : soit postuler sur un poste de prévi-conseil à distance pour Aix, soit pour un autre poste à distance pour Toulouse, dans les deux cas avec la possibilité de rester sur place.

5 - Point sur le CMIR d'Aix-en-Provence

Des décisions ont été prises qui dessinent la future région sud-est :

- ▶ le pole OBS est rattaché à la DSO
- ▶ EC : les études rattachées à la DSM et une partie de la climatologie rattachée à la DCSC D2C et D2I ont donné leur accord sur ce transfert sous réserve d'une automatisation très avancée.

Resterait rattaché à la DIR 2 services :

- ▶ les services : La prévision (CPR et ingénieurs conseil) + CRA + centre spécialisé ???). Encadrement 1 responsable +1 adjoint
- ▶ le support : TTI de proximité
logistique
administratif (secrétariat, courrier, RH de proximité)
Encadrement 1 responsable

Pour la prévision :

- ▶ des CPR : nombre autour de 10 + spécificité ? En tout cas l'hypothèse de 2 postes H24 de CPRs pour une zone élargie à la zone de défense sud semble écartée (contrairement à ce qui a été dit le jeudi 31/05 en réunion de service PAR).
Solidaires météo demande pour la formation des IT pro sur le poste CPR, un vrai plan de formation à l'exemple de ce qui se fait à Bordeaux.
- ▶ des ingénieurs conseil (10 + 3 ETP) chargés de la prévision conseil + études + clim (contrôle, production finalisée type CATNAT ...) + Astreinte (renfort au CPR en cas de situation tendue) avec un panachage de vacs HB, SP court, SP long, et astreinte liée à des vacs HB : bref, les inconvénients d'à peu près tous les rythmes de travail !
Et une polyvalence demandée à terme à tous les agents.

6 - Mutualisation de la prévi-conseil Nice/Ajaccio :

Transfert complet de la prévision conseil de Nice (04 et 06) vers Ajaccio fin 2018 avec 2 postes prévi conseil + 1 nivo. Nice devient un CRA.

Puis à l'horizon 1019/2020, 2 postes prévi conseil à Ajaccio avec nivo incluse.

Le schéma de fonctionnement pour la prévision sur le 04 et 06 devient complexe : la PC pour Ajaccio, les routes et autoroutes pour Aix (avec une période où la route Napoléon est gérée en partie par Briançon) . Solidaires météo demande un schéma de fonctionnement mis à jour pour que les agents de tous les centres puissent savoir « qui fait quoi ? » sur un même territoire.

7 - Nîmes- Montpellier :

Pour Montpellier,

- ▶ 2018 renfort pour la prévi-conseil de Nîmes
- ▶ fin 2019 arrêt complet de l'aéro.
- ▶ fin 2021 un seul poste PC pour Nîmes et Montpellier.

Solidaires Météo demande pour le personnel des formations, notamment pour la connaissance du territoire de la Lozère.

8 - MIR 2A/ MIR B

Une solution a été trouvée depuis avril 2018 : sur certains sites, 1 agent de la MIR 2A et 1 agent de la MIR 2B interviennent en même temps.

Point d'étape en juillet puis décision définitive.

9 - Accompagnement (projet Ariane)

Un plan d'accompagnement a été mis en place avec la création d'un COMSAT (comité de suivi de l'accompagnement).

Dans l'accompagnement, l'écoute permettra un travail d'inventaire des besoins et des volumes de formations nécessaires. Les organisations syndicales demandent une communication de la direction sur l'utilité de l'écoute proposée, pour que ce travail d'inventaire soit utile pour l'ensemble du personnel.

10 - ADM

Présentation du principe des CSP (centres de services partagés) : les agents travaillent à distance en mutualisant les tâches.

La mise en place se fait au 1 janvier 2019.

Le secrétaire général se doit de préciser les postes et le fonctionnement de l'encadrement à distance.

Tous les agents d'ADM ont ou auront un entretien avec DIRSE/D ou DA pour leur positionnement sur les CSP. Pour le moment, pas de fiches de postes (à venir).

L'encadrement des CSP : 1 chef et 1 adjoint.

11 - TTI

Les effectifs diminuent, le personnel se pose la question de l'organisation du travail.

1 départ octobre 2018 plus 2 départs fin 2019.

La cible est de 3 TTI pour des fonction pupitrage en SP.

E.Pioch (DIRSE/TTI) expose la situation : pour le moment, les 7 vacations par semaine sont assurées, mais au-dépend des tâches support de proximité.

Deux solutions sont proposées par E. Pioch :

- ▶ soit on offre la possibilité à un agent restructuré de Marignane de renforcer l'équipe (proposition rejetée)
- ▶ soit on arrête de fonctionner le week-end et on assure mieux le support de proximité en semaine.

Le personnel demande une réunion de concertation : acceptée par la direction.

12 - L'Aigoual

Solidaires Météo expose la situation : le personnel de l'Aigoual vient d'apprendre dans le compte-rendu du CHSCT que Météo-France ne remplacera plus le personnel en cas de départ du Mont Aigoual, et fera appel à des VMR (volontaires mission de remplacement).

Question du syndicat : comment allez-vous trouver des VMR pour la saison d'hiver ?

Réponse de DIRSE/DA (F.Atger) : l'engagement de Météo-France vis à vis des partenaires n'a jamais supposé un personnel permanent à l'Aigoual.

Dans les négociations avec les élus, Météo-France avait précisé que la gestion du site à l'issu des travaux n'incombait plus à l'établissement, mais aux partenaires. Météo-France ne s'engage donc plus qu'à fournir du personnel pour la période de préparation et de participation à l'exposition (période évaluée à 6 mois par an).

Question de Solidaires Météo : pourquoi le personnel n'a pas été mis au courant des discussions avec les élus ?

Réponse de DIRSE/DA : en 2017, à l'occasion du départ d'un collègue de Mont-Aigoual, il n'y a pas eu de

remplacement. Il a été annoncé qu'il n'y aurait pas de remplacement non plus du chef de centre à son départ à la retraite. Le message est clair désormais : Plus de remplacement de personnel à l'Aigoual en cas de départ, nous compléterons par des VMR.

Question de Solidaires Météo : Et s'il y a des départs, votre engagement avec les élus ne reposera que sur le volontariat ?

Réponse : nous trouverons des solutions, en fidélisant un pool de volontaires (VMR) par exemple.